

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION DU PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE DE HAUTE-SORNE

Le Département de l'environnement,

vu la Convention du 15 juin 2015 entre la République et Canton du Jura, Geo-Energie Jura SA et la Commune mixte de Haute-Sorne, convention portant sur la planification, la réalisation et l'exploitation d'une installation-pilote de géothermie profonde pour la production d'électricité et de chaleur à Glovelier,

vu la Convention du 17 juin 2022 entre la République et Canton du Jura et Geo-Energie Suisse SA/Geo-Energie Jura SA (agissant conjointement et solidairement en qualité d'exploitant),

vu l'article 3 alinéa 6 de l'arrêté du Gouvernement de la République et Canton du Jura du 25 octobre 2022 relatif à la commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne (1),

arrête :

Article premier Sont nommés membres de la commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne :

- Madame Céline Barrelet, secrétaire du WWF Jura, en remplacement de Madame Marie-Anne Etter, WWF Jura, qui a terminé ses rapports de travail auprès de cette entité ;
- M. Quentin Theiler, responsable du Domaine Installations et Activités humaines à l'Office de l'environnement, en remplacement de M. Christophe Badertscher qui a terminé ses rapports de travail à l'Office de l'environnement fin octobre 2023.

Art. 2 La liste annexée, qui fait partie intégrante du présent arrêté, remplace la liste annexée à l'arrêté du Département de l'environnement du 25 janvier 2023 portant nomination de nouveaux membres et suppléants au sein de la Commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne.

Art. 3 ¹ Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

(1) Arrêté GVT n°316

² Il est communiqué :

- à Monsieur le Professeur Pascal Mahon, Président de la Commission de Suivi et d'Information ;
- aux entités définies à l'article 3, alinéa 2, de l'arrêté du Gouvernement de la République et Canton du Jura du 25 octobre 2022 relatif à la commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne ;
- aux membres de la Commission de suivi et d'information ;
- au Service du développement territorial ;
- à l'Office de l'environnement ;
- au Journal officiel pour publication.

Delémont, le

04 DEC. 2023

David Eray
Ministre de l'environnement



Annexe

Liste nominative des personnes nommées

Entités	Titulaires	Suppléant.e.s
Canton du Jura	Quentin Theiler Pierre Brulhart	Jean Fernex -
Geo-Energie Jura SA	Peter Meier Olivier Zingg	Fabien Christe Raymi Castilla
Conseil communal de Haute-Sorne	Eric Dobler Olivier Chèvre	
Conseil communal de Boécourt	Patrizia Monastra	Nicolas Wiser
Conseil communal de Saulcy	Christophe Wermeille	Nicolas Hulmann
OFEN	Nicole Lupi	Regula Petersen
CCIJ	Pierre-Alain Berret	
FER-Arcju	Patrick Riat	Vincent Gigandet
AJPF	Marie-Hélène Brandon	
Pro Natura Jura	Vacant	
WWF Jura	Céline Barrelet	Marc Ribeaud
Association Citoyens responsables Jura	Vacant	
AgriJura	Marc Kury	
Association Géothermie Jura	Gérard Struchen	André Irminger
<i>Représentants des citoyennes et citoyens de Haute-Sorne</i>	<i>Désignés par le Conseil général</i>	<i>Désignés par le Conseil général</i>